



KPMG Entreprises
Région Paris Centre
14 Allée Charles Pathé
CS 70002
18023 Bourges Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 48 66 71 00
Télécopie : +33 (0)2 48 66 71 96
Site internet : www.kpmg.fr

Association le Fil d'Ariane

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013
Association le Fil d'Ariane
10 Impasse des Ursulines
58000 Nevers
Ce rapport contient 22 pages
Référence : ip.

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
immeuble Le Palatin
3 cours du Triangle
92939 Paris La Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z.
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 776 726 417.



KPMG Entreprises
Région Paris Centre
14 Allée Charles Pathé
CS 70002
18023 Bourges Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 48 66 71 00
Télécopie : +33 (0)2 48 66 71 96
Site internet : www.kpmg.fr

Association le Fil d'Ariane

Siège social : 10 Impasse des Ursulines
58000 Nevers

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association le Fil d'Ariane, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Bourges, le 15 mai 2014

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.



Jérôme Decanter
Associé

BILAN (avec montants ajustés)

Actif	31/12/2013			31/12/2012
	Montant Brut	Amort. et Prov.	Montant Net	Montant Net
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Autres immobilisations incorporelles	49 735.22	48 736.26	998.96	2 217.94
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions	309 992.62	179 067.95	130 924.67	142 350.27
Installations Techniques, matériel et outillage	161 007.29	152 617.47	8 389.82	15 450.91
Autres immobilisations corporelles	456 867.01	320 213.43	136 653.58	122 830.03
Immobilisations corporelles en cours	708 382.88		708 382.88	65 890.11
Immobilisations Financières				
Part. & créances rattachées à des particip.				
Autres titres immobilisés	121.96		121.96	121.96
Prêts				4 554.72
Autres immobilisations financières	4 536.37		4 536.37	1 536.37
TOTAL I	1 690 643.35	700 635.11	990 008.24	354 952.31
Comptes de Liaison				
TOTAL II				
Stock et en-cours				
Matières premières et fournitures				
Autres approvisionnements	4 931.78		4 931.78	4 148.22
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés / commandes				
Créances				
Créances redevables et comptes rattachés	412 448.00		412 448.00	282 050.82
Autres créances	8 873.15		8 873.15	7 192.36
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 007 783.73		2 007 783.73	2 380 045.35
Charges constatées d'avance	3 574.36		3 574.36	3 906.51
TOTAL III	2 437 611.02		2 437 611.02	2 677 343.26
Charges à répartir sur plus. exercices IV				
Primes remboursement des obligations V				
Ecart de conversion actif VI				


Certifié par nous, commissaire aux comptes,
 Dans les conditions figurant en conclusion du rapport joint.

B

BILAN (avec montants ajustés)

Passif	31/12/2013	31/12/2012
	Montant Net	Montant Net
Fonds associatifs sans droit de reprise	164 634.70	164 634.70
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Dons et legs		
Subventions d investissement sur biens renouvelables	6 759.25	6 759.25
Réserves		
Excédents affectés à l investissement	577 911.25	532 951.39
Réserve de compensation	129 816.04	91 602.38
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement		
Autres réserves		
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	180 640.26	195 496.11
Dépenses refusées par l autorité de tarification ou inopposables aux financeurs	-39 873.24	-39 873.24
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	305 429.96	165 937.36
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-79 887.00	-73 396.00
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-25 462.24	201 319.27
Subventions d'investissement (renouvelables)		
Provisions réglementées		
Couverture du besoin de fonds de roulement	278 574.40	278 574.40
Amort. Dérog. et prov. pour renouvellement immobilisations	750 000.00	450 000.00
Réserves des plus-values nettes de l'actif	4 895.29	4 895.29
Droit des propriétaires		
TOTAL I	2 253 438.67	1 978 900.91
Comptes de liaison		
TOTAL II		
Provisions pour risques		
Provisions pour Charges	1 487.39	1 487.39
Fonds Dédiés	611 413.85	691 577.34
TOTAL III	612 901.24	693 064.73
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		41 052.76
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Redevables créditeurs		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	60 833.44	9 288.73
Dettes sociales et fiscales	500 382.08	309 939.51
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	63.83	48.93
Produits constatés d'avance		
TOTAL IV	561 279.35	360 329.93
<i>Certifié par nous, commissaire aux comptes, Dans les conditions figurant en conclusion du rapport joint.</i>		
<i>U</i>		
Ecart de conversion (passif)		


BILAN (avec montants ajustés)

Passif	31/12/2013	31/12/2012
	Montant Net	Montant Net
<p style="text-align: center;">Certifié par nous, commissaire aux comptes, Dans les conditions figurant en conclusion du rapport joint.</p> 		

COMPTE DE RESULTAT (avec montants ajustés)

Charges	31/12/2013	31/12/2012
	Montant Net	Montant Net
Achats de Marchandises		
Variation des Stocks		
Achats Matières premières et fournitures		
Variation des Stocks	-783.56	-2 438.67
Achats d'autres approvisionnements	20 831.18	21 540.62
Variation de Stock		
Achats non stockés de matières et fournitures	75 083.59	61 235.72
Services extérieurs et autres	326 961.01	308 607.20
Impôts, taxes et versements assimilés		
- sur rémunérations	273 088.45	248 440.86
- autres	3 544.00	3 486.00
Charges de personnel		
- Salaires et Traitements	2 284 070.42	2 113 657.88
- Charges Sociales	1 027 463.83	970 453.70
Dotations aux amortissements et aux provisions		
- Dotation aux amortissements des immobilisations	59 139.25	59 792.11
- Dotations des charges d'exploitation à répartir		
Dotations aux dépréciations et aux provisions		
- Sur actif circulant : dotations aux provisions		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges		
TOTAL I	4 069 398.17	3 784 775.42
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	812.72	788.80
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL II	812.72	788.80
Sur opérations de gestion Exercice courant	108 437.40	31.98
Sur opérations de gestion Exercices antérieurs	636.04	639.72
Sur opérations en capital		9 295.19
Dotations aux provisions réglementées destinées à la couverture du besoin en fonds de roulement		
Dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	300 000.00	
Dotations aux provisions réglementées : réserves plus values nettes d'actif		
Dotations aux autres provisions réglementées		
Engagements à réaliser sur ressources affectées		
Impôts sur les sociétés		702.23
TOTAL III	409 073.44	10 669.12
<i>Certifié par nous, commissaire aux comptes, Dans les conditions figurant en conclusion du rapport joint.</i>		

COMPTE DE RESULTAT (avec montants ajustés)

	Charges	31/12/2013	31/12/2012
		Montant Net	Montant Net
	Solde créditeur = Excédent		201 319.27
<p>Certifié par nous, commissaire aux comptes, Dans les conditions figurant en conclusion du rapport joint.</p> 			

COMPTE DE RESULTAT (avec montants ajustés)

Produits	31/12/2013	31/12/2012
	Montant Net	Montant Net
Vente de Marchandises Production vendue - prestations de services - divers	7 569.50	5 911.62
Production stockée Production immobilisée Dotations et produits de tarification Subventions d'exploitation et participations Reprises sur amortissements et provisions Transferts de charges Autres produits	4 298 404.83 24 150.74 540.00	3 935 900.00 350.00 17 950.94 795.00
TOTAL I	4 330 665.07	3 960 907.56
De participations et des immobilisations financières Revenus des valeurs mobilières de placement, escomptes obtenus et autres produits financiers Reprises sur provisions Transferts de charges Différences positives de changes Produits nets de cessions de valeurs mobilières de placement	42 446.40 79.42	15 493.32 191.69
TOTAL II	42 525.82	15 685.01
Sur opérations de gestion - Exercices antérieurs Sur opérations en capital Reprises sur Provisions - Reprises sur provisions réglementées : réserve de trésorerie - Reprises sur provisions réglementées : réserves des plus values nettes d'actif - Reprises sur autres provisions Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs Transferts de charges	129.36 138.35 200.00 80 163.49	6.11 2 753.05 9 770.00 8 430.88
TOTAL III	80 631.20	20 960.04
Solde débiteur = Déficit	25 462.24	
<i>Certifié par nous, commissaire aux comptes, Dans les conditions figurant en conclusion du rapport joint.</i>		

ANNEXE

Carité per nous, commissaire aux comptes,
Dans les conditions figurant à la conclusion du rapport joint.

73

1 - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1.1 EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice 2013: 4 salariés ont fait valoir leurs droits à la retraite
Le montant total des indemnités s'élève à 84 546,42 € brute non chargée

Le CA du a voté l'abandon du projet d'extension du bâtiment des Ursulines.

- Les coûts réalisés pour ce projet se montent à 108 309,83 €
- Ces études ne seront pas utilisées pour le nouveau projet architectural, ce montant est comptabilisé en charges exceptionnelles

1.2 PRINCIPES, REGLES et METHODES COMPTABLES

1.2.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan
- le compte de résultat
- l'annexe

1.2.2 Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenue au cours de l'exercice

1.3 Informations

Le cumul des trois rémunérations les plus hautes s'élève à 160 473 € brut annuel.

2- INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

2-1 ACTIF

2.1.1 Tableau des immobilisations

Voir tableau joint

2.1.2 Tableau des amortissements

Voir tableau joint

2.1.2.1 Méthode d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Installations techniques	Linéaire	10 ans
Matériel et outillage	Linéaire	De 3 à 8 ans
Matériel de transport	Linéaire	7 ans
Matériel de Bureau	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans
portable acquis avant l'exercice 2011	Linéaire	3 ans
portables acquis en 2011	Linéaire	5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	8 ans

ACTIF

2.2.1.2 Evaluation des stocks

Les stocks de combustibles sont évalués au dernier tarif de facturation.
Au 31/12/2013, il s'élève à 4 931,78 €

2.1.3 Créances

L'exigibilité de toutes les créances de l'actif circulant est inférieur à un an

Créances	Montant
Créances de l'actif circulant	
Créances clients et comptes rattachés	412 448,00
Autres	8 873,15
Charges constatées d'avance	3 574,36
TOTAL	424 895,51

2.1.4 Produits à recevoir

	Comptes crédités	
	N°	Montant
Compte 4181 Clients.Produits à recevoir: Factures à établir 2013	731000	19 184,64
Total compte 4181		19 184,64
Compte 4287 Personnel Produit à recevoir	641900	1 740,78
Total compte 4287		1 740,78
Compte 4387.SS.Autres organ.soc.à recev.Débit UNIFAF-Formation à recevoir ASP-Conseil Général -Participation contrats aidés	791420 6419	6 309,62 322,75
Total compte 4387		6 632,37

2.1.6 Valeurs mobilières de placement

Aucun placement réalisé en 2013

2.1.5 Charges constatées d'avance

Comptes crédités	N°	Montant
Compte 4860 Charges constatées d'avance Débit		
ELSEVIER-ABT ORTHO.MAG	618200	107,50
ACTIF-ABT CAHIERS 2014	618200	77,00
CULLIGAN-FONTAINE JANV 2014	613580	46,82
DELTA-TELEMAINT. 2013-14	615680	452,92
PITNEY-MACH. AFFR 2014	613580	224,25
PITNEY-MACH. AFFR. 13-14	613580	171,19
OTIS-ASXENCEUR	615680	885,79
PROXY-STANDARD 2013-2014	615680	1 233,98
EDF-ABT 13-14	606120	36,12
EDF CHÂTEAU- ABT 2013-14	606120	1,32
EDF DECIZE- ABT 13-14	606120	14,72
EDF CHAMEANE-ABT 13-14	606120	13,20
SFR-TILLIER- ABT 13-14	626500	42,10
SFR CLE 3G 13-14	626500	9,72
ORANGE DECIZE-ABT 14	626500	56,52
ORANGE CHAMEANE-ABT 14	626500	30,18
COMPLETEL-ABT 14	626500	171,03
Total compte 4860		3 574,36

Certifié par nous, commissaire aux comptes,
Dans les conditions figurant en conclusion du rapport joint.

12

PASSIF

2.2.1 Fonds associatifs

2.2.1.1 Fonds associatif sans droit de reprise

Libellé	Solde début exercice	Augmentation	Diminution	Solde fin exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	164 634,70			164 634,70

2.2.1.2 Réserve pour projet associatif- Excédents affectés à l'investissement

Intitulé des projets	Montant début Exercice	Augmentation Exercice	Diminution exercice (consommation par affectation de résultat)	Diminution exercice (consommation par l: transfert compte 1027)	Montant fin exercice
Projet immobilier	532 951,39	44 959,86			577 911,25

2.2.1.3 Autres fonds associatifs

Libellé	Solde début exercice	Augmentation	Diminution	Solde fin exercice
Fonds associatifs avec droit de reprise	6 759,25			6 759,25
Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
115100 Excéd. affecté réduct. Charges CA	456,16			456,16
115101 Excéd. affecté réduct. Charges CM	513,23	3 938,48		4 451,71
115102 Excéd. affecté réduct. Charges SE	9 673,20			9 673,20
115110 Résult. ss cont.année impaire CM	49 742,88	84 747,19	49 742,88	84 747,19
115111 Excéd.affect.mesures exploit.CM	7 350,77			7 350,77
115112 Excéd.affect.mesures exploit.SE	9 200,00			9 200,00
115113 Excéd.affect.mesures exploit.CA	58 123,00			58 123,00
115210 Résult.ss cont.année impaire CA	-1 468,81	87 382,05		85 913,24
115310 Résult.ss cont.année impaire SE	32 346,93	45 514,69	32 346,93	45 514,69
TOTAL	172 696,61	221 582,41	82 089,81	312 189,21

2.2.2 Provisions pour risques et charges

2.2.2.1 Tableau des provisions pour risques et charges

Libellé	Provis.début exercice	Augmentation dotations exercice	Diminution reprises exercice	Provision fin exercice
Provisions pour risques	0,00			0,00
Provisions pour charges	1 487,39			1 487,39
TOTAL	1 487,39	0,00	0,00	1 487,39

2.2.3 Autres provisions

Libellé	Provis.début exercice	Augmentation dotations exerc.	Diminution reprises exerc.	Provision fin exercice
Prov.pour renouvellem.immobilisat.CMPP	400 000,00			400 000,00
Prov.pour renouvellem.immobilisat.SESSAD	50 000,00	300 000,00		350 000,00
TOTAL	450 000,00	300 000,00	0,00	750 000,00

2.2.3 Engagements pris en matière de retraite

La convention collective appliquée dans l'association prévoit le versement d'une indemnité de fin de carrière

Le montant des droits acquis par les salariés pour indemnités de départ à la retraite à la date de la clôture de l'exercice, pour les salariés embauchés en contrat à durée indéterminée, s'élève à 334 930,93 €

Ce montant tient compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'association à l'âge de la retraite

Ce montant n'est pas comptabilisé en provision pour risques et charges.

2.2.4 Report à nouveau avant répartition du résultat

Tableau du report à nouveau avant répartition du résultat		
Nature du report à nouveau	Débit	Crédit
Report à nouveau des activités de l'association		180 640,26

2.2.5 Etat des dettes

L'échéance de l'ensemble des dettes est à moins d'un an

Dettes	Montant brut
Emprunts auprès des établissements de crédits	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	60 833,44
Dettes fiscales et sociales	500 382,08
Dettes sur immobilisations	
Autres dettes	63,83
Produits constatés d'avance	
TOTAL	561 279,35

2.2.6 Fonds dédiés - Tableau de suivi

2.2.6.1 Subventions de fonctionnement affectées

Libellé	Solde début exercice A	Utilisation exercice compte 7894 B	Engag. à réaliser/nouv. Ressources affectées (6894) C	Solde fin exercice D=A B+C
Fds dédiés/subvention fonction. CMPP	257 889,82			257 889,82
Fds dédiés/subvention informatique. CMPP	44 657,10	8 247,03		36 410,07
Fds dédiés/subvention informatique. CAMSP	32 000,00			32 000,00
Fds dédiés/subv. indem. départ retraite CAMSP	161 751,95	34 767,46		126 984,49
Fds dédiés/subv. indem. départ retraite CMPP	89 052,00	26 171,35		62 880,65
Fds dédiés/subv. indem. départ retraite SESSAD	75 213,00	10 977,65		64 235,35
Fds dédiés/subv. financement locaux CMPP	31 013,47			31 013,47
TOTAL	691 577,34	80 163,49		611 413,85

2.2.6.2 Information sur les fonds dédiés non utilisés

Les fonds dédiés pour indemnités de départ en retraite seront utilisés si nécessaire lorsque les salariés feront valoir leur droit à la retraite.

2.2.7 Fournisseurs et comptes rattachés

Fournisseurs	Compte	Montant fin exercice
Fournisseurs		
Factures non parvenues		
DEPLACEMENT ACT. THERAPEUTES	625100	29,52
AUTRES FRAIS DE STAGE	618800	612,66
CHARGES LOCATIVES DE COPROPRIETE	614000	408,00
AUTRES PRESTATIONS MEDICO-SOCIALES	611280	349,56
EDF	606120	411,00
ORANGE	626500	27,35
POSTE	626300	483,29
KPMG-Estimation	622800	6 750,00
Total compte 408100		9 071,38

2.2.8 Charges à payer - 428600

	Compte	Montant fin exercice
Déplacements antennes	625100	2 221,80
Déplacements formation	625110	37,00
Déplacements administratifs	625120	55,84
Total compte 428600		2 314,64

2.2.9 Produits constatés d'avance

Néant

3- INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

3-1 VENTILATION DES PRODUITS D'EXPLOITATION

Critères utilisés :

pour les produits de la tarification :

CAMSP : dotation globale budgétaire

CMPP : facturation des prix de journée au tarif accepté dans le cadre du budget

SESSAD : dotation globale budgétaire

3-2 RESULTAT PAR ACTIVITE OU ETABLISSEMENT

Résultat comptable de l'exercice	Déficit	Excédent
Gestion propre	675,80	
Gestion sous contrôle financeur		
CAMSP	12 086,94	
CMPP	5 315,44	
SESSAD	7 384,06	
Résultat de l'exercice	25 462,24	

3-3 PASSAGE DU RESULTAT COMPTABLE AU RESULTAT ADMINISTRATIF

(Gestion sous contrôle financeur)

CAMSP	Montant
Résultat comptable	-12 086,94
Retraitements	
Provisions pour congés payés	2 626,90
Reprise des résultats des exercices antérieurs	7 671,78
Résultat compte administratif	-1 788,26

CMPP	Montant
Résultat comptable	-5 315,44
Retraitements	
Provisions pour congés payés	2 987,16
Reprise des résultats des exercices antérieurs	
Résultat compte administratif	-2 328,28

SESSAD	Montant
Résultat comptable	-7 384,06
Retraitements	
Provisions pour congés payés	876,94
Reprise des résultats des exercices antérieurs	4 350,00
Résultat compte administratif	-2 157,12

3-4 VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN

Voir tableau ci-joint

4- AUTRES INFORMATIONS

4.1 Information relative à la rémunération des dirigeants

Rémunération du Directeur Administratif : mis à disposition par l'Education Nationale :

Les établissements versent un complément de rémunération

Les deux Directrices Médicales sont rémunérées selon la convention collective.

4.2 Informations concernant le Droit Individuel à la formation


Volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre
du droit individuel à la formation pour les salariés: 5 885,73 heures

1 - RECAP IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	SOLDE AU 31/12/2012	ACQUI.	SORTIE	SOLDE AU 31/12/2013
LOGICIEL	58 279		8 544	49 735
BATIMENT	107 700			107 700
INST GAL AGENCT	198 811	3 482		202 293
MATERIEL ET OUTILLAGE	180 783	601	357	181 007
MATERIEL DE TRANSPORT	143 143	33 825		176 968
MATERIEL DE BUREAU	107 472	11 643	11 781	107 334
MOBILIER DE BUREAU	188 859	3 707		172 665
IMMO EN COURS	65 890	750 803	108 310	708 383
TOTAL	1 010 916	804 060	128 991	1 685 985

2- AMORTISSEMENTS

	SOLDE AU 31/12/2012	AMORTISSE- MENTS	SORTIE	SOLDE AU 31/12/2011
AMORT LOGICIEL	56 061	1 219	8 544	48 736
AMORT BATIMENT	19 047	5 385		24 432
AMORT INST GAL AGENCT	145 114	9 522		154 636
AMORT MATERIEL ET OUTILLAGE	145 312	7 862	357	152 817
AMORT MATERIEL DE TRANSPORT	81 706	14 884		96 690
AMORT MATERIEL DE BUREAU	62 182	16 201	11 781	66 602
AMORT MOBILIER DE BUREAU	152 755	4 166		156 921
TOTAL	662 177	69 139	20 681	700 635


 Certifié par nous, commissaire aux comptes,
 Dans les conditions figurant en annexe du rapport joint.

SITUATION 1er JANVIER 2014

	ETP			
	CAMSP	CMPP	SESSAD	Total
Direction				
Directeur médical		0,05		0,05
Directeur médical	0,09		0,02	0,11
Directeur administratif	0,42	0,48	0,10	1,00
Directeur adjoint CMPP-SESSAD		0,60	0,40	1,00
Directrice adjointe CAMSP	1,00			1,00
Chef de service - Econome	0,42	0,43	0,15	1,00
Attachée Direction	0,40	0,45	0,15	1,00
TOTAL DIRECTION	2,33	2,01	0,82	5,16
Médecin				
ORL	0,03		0,03	0,06
Psychiatre	0,05	0,11		0,16
Médecin	0,44			0,44
Psychiatre		0,24	0,01	0,25
Pédiatre	0,36	0,05	0,08	0,49
Psychiatre	0,03	0,22		0,25
Médecin généraliste	0,16		0,04	0,20
TOTAL MEDECIN	1,16	0,74	0,16	2,06
Service administratif				
Technicien qualifié	0,42	0,43	0,15	1,00
	1,00			1,00
	0,40	0,40	0,20	1,00
Agent administratif principal	0,25	0,65	0,10	1,00
Agent administratif CAE	0,37	0,37		0,74
	0,40	0,40	0,20	1,00
	0,40	0,40	0,20	1,00
Informaticien	0,15	0,15		0,30
TOTAL SERVICE ADMINISTRATIF	3,39	2,80	0,88	7,07
Service intérieur				
Agent de service intérieur	0,15	0,16	0,49	0,80
Agent technique	0,35	0,55	0,10	1,00
Agent de service intérieur	0,20	0,30		0,50
TOTAL SERVICE INTERIEUR	0,70	1,01	0,59	2,30
Service psychologique				
Psychologue	0,18	0,57	0,25	1,00
Psychologue	0,20	0,30		0,50
Psychologue	0,19	0,81		1,00
Psychologue	0,19	0,81		1,00
Psychologue	0,65	0,35		1,00
Psychologue	0,16	0,69		0,85
Psychologue		1,00		1,00
Psychologue	0,19	0,81		1,00
Psychologue		0,90	0,10	1,00
Psychologue	0,50	0,50		1,00
Psychologue		0,75		0,75
Psychologue	0,35	0,40	0,25	1,00

Certifié par nous, commissaire aux comptes,
dans les conditions figurant en conclusion du rapport joint.

15

Psychologue	0,39	0,61		1,00
Psychologue	0,20	0,60	0,20	1,00
Psychologue	0,55	0,05		0,60
Psychologue	0,30	0,70		1,00
TOTAL PSYCHO	4,05	9,85	0,80	14,70
Service d'orthophonie				
Orthophoniste	0,10	0,70		0,80
Orthophoniste	0,40	0,40		0,80
Orthophoniste	0,31	0,69		1,00
Orthophoniste	0,30	0,70		1,00
Orthophoniste		1,00		1,00
Orthophoniste	0,13	0,63	0,24	1,00
Orthophoniste	0,23	0,52	0,25	1,00
Orthophoniste		0,5		0,50
Orthophoniste	0,40	0,35	0,25	0,80
Orthophoniste	0,38	0,15		0,53
Orthophoniste	0,49	0,51		1,00
Orthophoniste	0,50	0,30	0,20	1,00
Orthophoniste			0,30	0,30
Orthophoniste	0,20	0,30	0,30	0,80
Orthophoniste	0,38	0,18		0,56
Orthophoniste	0,30	0,4	0,30	1,00
TOTAL ORTOPHONIE	4,12	8,23	1,64	13,99
Service de psychomotricité				
Psychomotricien	0,65	0,10		0,75
Psychomotricien	0,56	0,19		0,75
Psychomotricien	0,40	0,55	0,05	1,00
Psychomotricien	0,54	0,11	0,35	1,00
Psychomotricien	0,06	0,34	0,50	0,90
Psychomotricien	0,35	0,65		1,00
Psychomotricien	0,51	0,49		1,00
Psychomotricien	0,50	0,50		1,00
Psychomotricien	0,46	0,24		0,70
Psychomotricien	1,00			1,00
Psychomotricien	0,50		0,50	1,00
TOTAL PSYCHOMOTRICITE	5,53	3,17	1,40	10,30
Service éducatif				
Educateur spécialisé		0,20	0,55	0,75
Educateur spécialisé	1,00			1,00
Educateur spécialisé			0,80	0,80
Educateur spécialisé		1,00		1,00
Educateur spécialisé	0,50		0,50	1,00
Educateur de jeunes enfants	1,00			1,00
Educateur de jeunes enfants	1,00			1,00
TOTAL SERVICE EDUCATIF	3,50	1,20	1,85	6,55
Service social				
Assistante sociale	0,38	0,52	0,10	1,00
Assistante sociale	0,50	0,50		1,00
TOTAL SERVICE SOCIAL	0,88	1,02	0,10	2,00
Service spécifique				

Certifié par nous, commissaire aux comptes,
 Dans les conditions figurant en conclusion du rapport joint.

20

Audioprothésiste			0,03	0,03
Ergothérapie	0,25	0,25		0,50
Interprète LSF			0,75	0,75
Codeuse LPC	0,40	0,10	0,50	1,00
TOTAL SERVICE SPECIFIQUE	0,65	0,35	1,61	2,61
Education nationale				
Enseignant	0,50		0,50	1,00
Enseignant		0,50	0,50	1,00
Enseignant			1,00	1,00
TOTAL EDUCATION NATIONALE	0,50	0,50	2,00	3,00
TOTAL ETP	26,81	30,88	11,85	69,54

FA

Certifié par nous, commissaire aux comptes,
Dans les énoncés figurant en conclusion du rapport joint.



KPMG Entreprises
Région Paris Centre
14 Allée Charles Pathé
CS 70002
18023 Bourges Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 48 66 71 00
Télécopie : +33 (0)2 48 66 71 96
Site internet : www.kpmg.fr

Association le Fil d'Ariane

**Rapport spécial du
commissaire aux comptes sur
les conventions réglementées**

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des
comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013

Association le Fil d'Ariane
10 Impasse des Ursulines
58000 Nevers

Ce rapport contient 2 pages

Référence : ip

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directeur et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes

Siège social :
KPMG S.A.
Immeuble Le Palatin
3 cours du Triangle
92939 Paris La Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne.



KPMG Entreprises
Région Paris Centre
14 Allée Charles Pathé
CS 70002
18023 Bourges Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 48 66 71 00
Télécopie : +33 (0)2 48 66 71 96
Site internet : www.kpmg.fr

Association le Fil d'Ariane

Siège social : 10 Impasse des Ursulines
58000 Nevers

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Bourges, le 15 mai 2014

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

Jérôme Decanter
Associé